



CODE D'ÉTHIQUE DES ÉLÈVES SUR L'UTILISATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS (TIC)

AOÛT 2026

Collège Notre-Dame
3791, chemin Queen-Mary Montréal (Québec) H3V 1A8
Téléphone : 514 739-3371
info@collegenotredame.com

CODE D'ÉTHIQUE DES ÉLÈVES SUR L'UTILISATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS (TIC)

Introduction

Dans le cadre de sa mission éducative, le Collège Notre-Dame met à la disposition de ses élèves un réseau sans fil et favorise leur utilisation des outils numériques, tout en les encadrant par un code d'éthique visant à les sensibiliser et à les responsabiliser.

Objectifs

- Encadrer l'utilisation de l'iPad personnel des élèves dans un contexte pédagogique.
- Assurer un usage responsable, sécuritaire et conforme aux valeurs du Collège.
- Protéger les élèves, la communauté éducative, les données et l'infrastructure informatique de l'établissement.

Éthique requise

L'élève qui utilise les TIC au Collège agit dans le respect :

- Du projet éducatif du Collège;
- Du *Code de vie* du Collège;
- Des mesures de sécurité établies par le Collège;
- Des personnes, de leur vie privée et de la protection des renseignements personnels et confidentiels les concernant.

1. Règles d'utilisation des TIC

1.1 Accès au réseau sans fil du Collège

- L'accès au réseau sans fil par les élèves est permis à condition de respecter le cadre d'utilisation décrit au **point 2** du présent code d'éthique.
- Le Collège se réserve le droit de procéder à des vérifications sur tous les appareils mobiles ou ordinateurs accédant à son réseau pour s'assurer que ceux-ci sont utilisés conformément au cadre décrit au **point 2** du présent code d'éthique.

1.2 Appareil numérique des élèves (iPad)

Chaque élève utilise un iPad personnel, propriété de l'élève ou de sa famille, qui doit obligatoirement être :

- Enrôlé et supervisé dans le système de gestion et de supervision des appareils du Collège (MDM Mosyle Manager);
- Conforme aux exigences techniques du Collège (version iOS, configuration, profils).

Durant les heures de classe :

- L'iPad est soumis à des restrictions pédagogiques appliquées par le Collège;
- L'iPad de l'élève ne doit pas être soumis à des restrictions parentales;

- Une mise en page propre aux usages pédagogiques est appliquée, et seules les applications autorisées sont accessibles;
- Un iPad non supervisé ou non conforme ne pourra pas être utilisé au Collège.

1.3 Système de gestion et de supervision des appareils (MDM)

Le Collège se réserve le droit :

- De déployer des profils de configuration sur l'iPad des élèves;
- D'installer ou de retirer des applications pédagogiques;
- D'appliquer des restrictions temporaires ou permanentes (examens, évaluations, périodes ciblées).

Toute tentative de suppression ou de contournement du contrôle MDM constitue une infraction au code d'éthique. Par exemple, l'usage d'un réseau VPN constitue une forme de contournement.

2. Cadre d'utilisation des TIC

2.1 Usage du réseau sans fil du Collège

- L'accès à tout type de réseau à partir du site du Collège par l'entremise d'applications, de services Web et de sites Internet doit respecter les lois en vigueur, ce qui inclut la propriété intellectuelle, le droit à la vie privée et le respect de la personne.
- L'usage du réseau sans fil du Collège et d'appareils possédant leur propre accès Internet est strictement interdit pour la consultation et l'impression de documents à caractère pornographique ou incitant à la haine raciale, aux crimes et aux délits.

2.2 Respect, sécurité et comportement numérique

Les élèves du Collège s'engagent à ne pas :

- Adopter des comportements ou des propos inappropriés envers le personnel ou les autres élèves (discrimination, sexisme, racisme, homophobie, etc.);
- Harceler, intimider, usurper l'identité numérique ou porter atteinte à la dignité d'une autre personne par l'utilisation de technologies numériques, y compris l'intelligence artificielle, pour créer, modifier, publier ou diffuser des textes, des images, des vidéos ou des enregistrements sonores concernant autrui;
- Capter, enregistrer, publier des photos ou des vidéos sans l'autorisation des personnes représentées et de la ou du propriétaire du droit d'auteur, même lors des cours donnés par visioconférence;
- Interrompre le fonctionnement normal du réseau du Collège ou de l'un des systèmes connectés;
- Introduire des programmes illégaux, malicieux ou pouvant endommager des fichiers sur le réseau du Collège ou sur les appareils qui y sont branchés;
- Employer un code d'utilisateur autre que le sien;
- Saturer les ressources des réseaux (ex. : téléchargement de vidéos);
- Chercher à contourner les dispositifs de sécurité;

- Accéder, tenter d'accéder ou endommager des systèmes, données ou comptes;
- Télécharger, créer ou diffuser des contenus malveillants.

2.3 Protection des données et vie privée

Les élèves doivent respecter :

- La vie privée des autres;
- Les règles de protection des renseignements personnels; il est interdit de partager des informations personnelles (adresse, téléphone, identifiants).

Le Collège peut intervenir en cas :

- De mauvaise utilisation;
- D'incident de sécurité;
- De non-respect du code d'éthique.

Précision

Les élèves doivent savoir que le Collège peut avoir accès aux sites visités à partir des TIC et que, par conséquent, ces actions ne bénéficient pas de la protection à la vie privée.

Engagement

L'élève a pris connaissance du *Code d'éthique des élèves sur l'utilisation des TIC* du Collège Notre-Dame et s'engage à le respecter.

Important

Les règles de conduite décrites au point 2 du présent code d'éthique s'appliquent également dans le contexte d'une utilisation d'un réseau autre que celui du Collège.